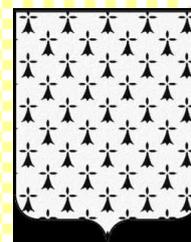


Journée Inter-régionale Le 13 juin 2009 à

Agneaux



Sport Loisirs Culture



ASCEE 50
couleur passion



COGER
Normandie
couleur passion





ASCEE 50
couleur passion

LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'équipe de l'ASCEE 50 est impatiente de vous accueillir pour cette édition 2009 de la journée SLC inter-régionale et inter-administrative qui va se dérouler le 13 juin 2009 à Agneaux.

Pourquoi inter-régionale ?

Nous avons la chance d'être limitrophe de la région Bretagne c'est donc avec grand plaisir que nous invitons nos copains de l'autre côté du Couesnon.

Et inter-administrative ?

Il aurait été dommage de passer à côté d'une pareille occasion pour faire plus ample connaissance avec nos futurs collègues de la DDT. C'est pourquoi nous ouvrons grand nos portes à l'ASMA 50 qui, nous l'espérons, sauront porter haut les couleurs de leur amicale pour cette première participation.

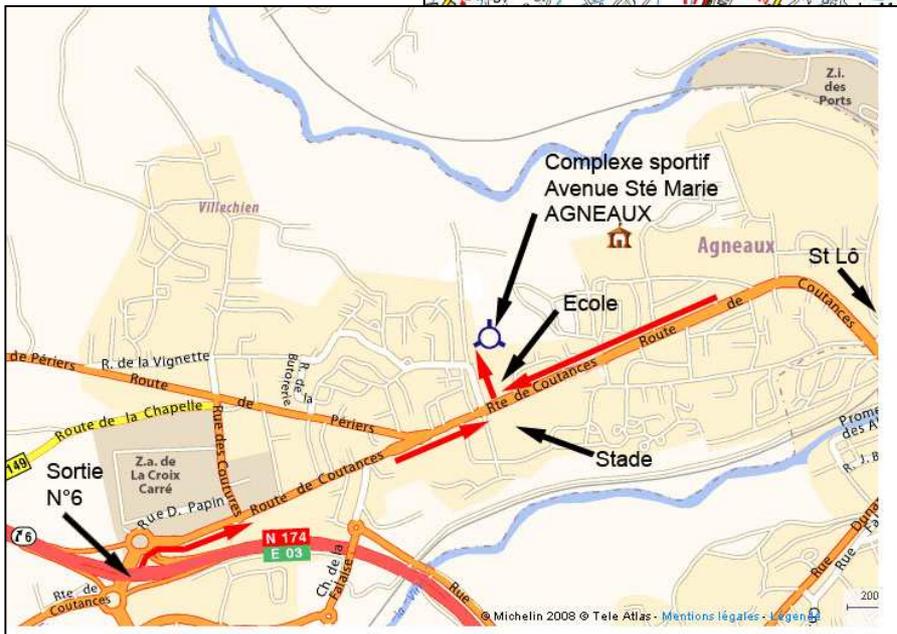
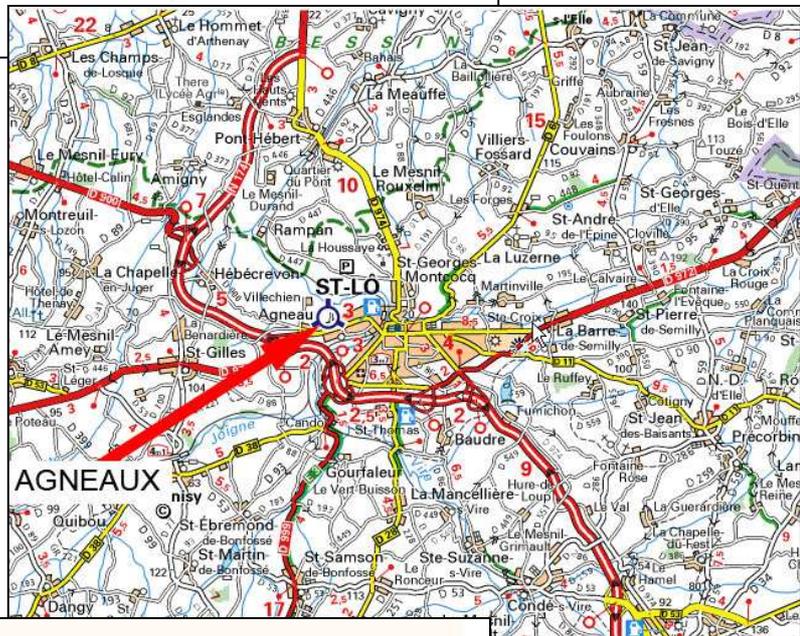
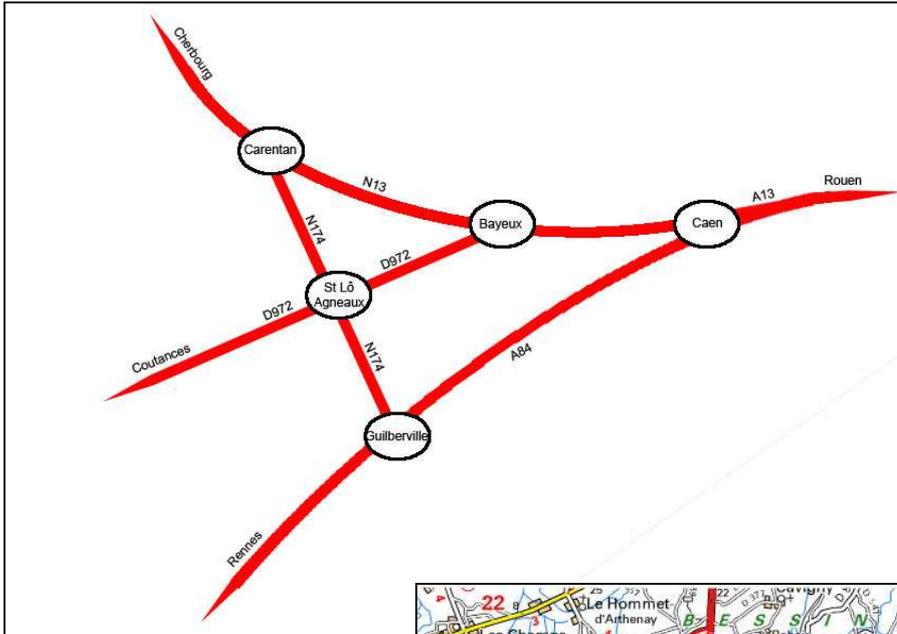
Après vous avoir accueilli à Coutances en 2003, c'est à Agneaux que nous convions cette année. Commune « frontalière » de Saint-Lô, elle sait quand même garder son identité tout en entretenant d'étroites relations avec sa grande voisine-préfecture.

Soyez assurés que l'ASCEE50 a tout mis en œuvre pour que cette journée reflète le plaisir que nous avons de vous retrouver. Et après l'organisation du d'Equip'vent en 2008, c'est de pied ferme que nous vous attendons cette année !

Meilleurs sentiments amicalistes

Chantal Balny, Présidente

ACCES



**Nous vous donnons rendez-vous au
Complexe sportif
Rue Ste Marie
50180 AGNEAUX**

Pour y accéder :

DEPUIS l'A84 (Caen/Rennes)

Sortie N°40 « Guilberville » puis N174

Sur le contournement de Saint-Lô, sortie N°6 « Agneaux/Coutances »

Dir° Agneaux/St Lô, au 3^{ème} giratoire, à gauche, rue Ste Marie

Le complexe sportif est un peu après le giratoire sur votre droite

DEPUIS la N13 (Cherbourg/Bayeux)

Sortie Carentan/St Hilaire Petitville puis Dir° Pt Hébert/St Lô

Sur le contournement de Saint-Lô, sortie N°6 « Agneaux/Coutances »

Dir° Agneaux/St Lô, au 3^{ème} giratoire, à gauche, rue Ste Marie

Le complexe sportif est un peu après le giratoire sur votre droite

DEPUIS la D972 (Bayeux)

En arrivant sur St Lô, au *giratoire* du garage Nissan, prendre à gauche pour contourner St Lô (le samedi est jour de marché, ne vous aventurez pas en centre-ville). Vous devez franchir 6 giratoires jusqu'à la station Total ou il vous faudra tourner à droite puis à gauche au *giratoire* suivant.

Encore un *giratoire* au bout de la route et là, à droite puis à encore à droite pour arriver sur...un *giratoire*. Tout droit et un penultième *giratoire* ou vous tournerez à gauche. Vous voilà dans la Rue Ste Marie et...

Le complexe sportif est un peu après le *giratoire* ! sur votre droite.

Si vous êtes perdus :

Chantal Balny Tél : 06.21.32.16.74

Danielle Cadet Tél : 06.32.73.98.09

Eric Biard Tél : 06 70 07 36 70

L'ASCEE 50 sera heureuse de vous recevoir dans la ville d'Agneaux, en périphérie de Saint-Lô

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 9H Accueil des Participants
Café, petits gâteaux
Distribution des tickets repas.
Distribution de questionnaires culture
- 9H30 Début des activités.
Football
Pétanque en doublette
Tennis de table
Course à pied
Badminton
Randonnée pédestre
Initiation à l'escrime (le matin)
Initiation au golf (l'après-midi)
Animations enfants (animateurs BAFA)
- 12H00 Interruption des activités.
Départ de la course à pied.
Déjeuner (plateaux repas)
- 14H00 Reprise des activités
Départ pour la visite de la ville de Saint Lô
- 17H30 Fin des activités
Remise des questionnaires culturels
- 17 H 30 Jeux ludiques
- 19H30 Apéritif et remise des récompenses.
20H30 Repas dansant à la **Salle des fêtes d'Agneaux**

**La tenue « années yé yé » sera de rigueur
Un prix récompensera l'ASCEE la mieux costumée.**



Venez nombreux



L'ascee 50 se réserve le droit de modifier le programme des activités, voire d'annuler la journée en fonction notamment du nombre de participants ou des conditions météorologiques du moment.

REGLEMENT GENERAL

Toute personne qui désire participer à cette journée sportive doit être adhérente à son ASCEE et posséder la carte en cours de validité de la FNASCEE.

La composition des équipes devra être pré-établie pour le matin même de la manifestation.

Tout joueur inscrit dans une équipe n'aura pas la possibilité de jouer avec une autre ASCEE. Cette démarche pourra par contre être faite avant les inscriptions par une ASCEE qui désirerait compléter son équipe.

Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes.

L'ASCEE 50 se réserve le droit de modifier les règlements des différentes disciplines afin de tenir compte du nombre de participants, des impératifs horaires et d'éventuels désagréments météorologiques.

Pour tous les sports se pratiquant en salle, il est exigé de se munir de tennis propres.

🎯 Pensez à emmener votre matériel (raquette, volant, boules de pétanque,)

Un arbitre devra être désigné pour chacune des disciplines.

Comme décidé en réunion régionale Normandie, chaque ASCEE devra venir avec DEUX COUPES !!

Les animaux ne sont pas admis dans le complexe sportif

Cette journée donnera lieu à deux classements :

- le premier propre à chaque activité
- le second qui sera le classement général par ASCEE sur l'ensemble des activités

Les points attribués pour chaque classement sont précisés dans chaque règlement

ANIMATIONS ENFANTS

ARTICLE 1 :

Nous vous invitons à venir en famille pour cette journée inter-régionale et nationale! Le nombre de participants n'est pas limité.

ARTICLE 2 :

Deux animateurs titulaires BAFA seront présents pour encadrer les enfants. Ils seront aidés par d'autres personnes si le nombre d'enfants l'impose.

Afin de mettre en place des activités adaptées à leur âge, les enfants seront répartis en 2 groupes : 3 à 6 ans et 6 à 12 ans. Pour une bonne organisation, pensez à compléter la fiche d'inscription en fin de dossier.

ARTICLE 3 :

Les enfants seront accueillis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

En dehors de ces horaires, ils sont sous la responsabilité de leurs parents

ARTICLE 4 :

Pour chaque enfant confié et afin de vous joindre en cas de problème un numéro de téléphone portable vous sera demandé.

ARTICLE 5 :

Chaque participant donnera 1 point à son ASCEE

FOOTBALL

Formule tournoi de sixte

ARTICLE 1 :

Chaque ASCEE pourra présenter une ou plusieurs équipes.

Ces équipes pourront avoir au maximum **un** participant extérieur.

Si la participation est de 1 à 7 équipes :

le tournoi se déroulera sous la forme d'un mini-championnat où le premier sera le vainqueur du tournoi.

Si la participation est de 8 équipes ou plus :

le tournoi se déroulera en deux poules tirées au sort avant le début des épreuves. Les perdants des demi-finales se disputeront un match de classement pour la troisième et quatrième place.

Les équipes non qualifiées pour les demi-finales effectueront des matchs de classement sur le même principe.

ARTICLE 2 :

Le nombre de joueurs autorisés sera de sept joueurs + trois remplaçants pouvant entrer et sortir à tout moment du match sur arrêt de jeu, avec accord de l'arbitre.

ARTICLE 3 :

Les points attribués seront :

victoire	3 points
nul	2 points
défaite	1 point
forfait	0 point

En cas d'égalité à la fin des poules ou du mini-championnat, il sera tenu compte dans l'ordre suivant :

du goal-avérage particulier

du goal-avérage général

de la meilleure attaque

Toutefois : s'il y avait encore égalité, une série de **trois** tirs au but serait effectuée par trois joueurs différents.

ARTICLE 4 :

Les équipes qualifiées sont les 2 premières de chaque poule. Les rencontres opposeront

1ère poule A contre 2ème poule B

1ère poule B contre 2ème poule A

ARTICLE 5 :

Elles se dérouleront en 2 mi-temps de 7mn avec changement de côté, tirés au sort avant le coup d'envoi.

Si égalité prolongations de **2x5mn**

Si égalité **3** tirs au but par **3** joueurs différents

ARTICLE 6 :

Les règles habituelles de la FFF seront appliquées et seules valables, hormis la loi du hors jeu

ARTICLE 7 :

Chaque ASCEE devra fournir un arbitre

RESPONSABLE : Raphaël RUAULTS

PETANQUE

Le tournoi se déroulera sur la journée. S'il y a suffisamment d'équipes féminines, un classement distinct les récompensera. En dessous de cinq équipes, elles devront affronter les équipes masculines et mixtes. Toutefois leur témérité sera honorée et récompensée.

ARTICLE 1 :

Le concours se déroulera en DOUBLETTE. Chaque joueur devra se munir de trois boules. Chaque équipe devra se munir d'un cochonnet et du nécessaire pour mesurer.

ARTICLE 2 :

Les parties se dérouleront suivant le règlement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal soit en treize points. Selon le nombre d'inscrits, les éliminatoires s'effectueront en tableau qualificatif suivi d'une élimination directe ou sous forme d'un championnat.

ARTICLE 3 :

Le classement sera établi en fonction du nombre de parties gagnées puis, en cas d'égalité, en fonction des différences de points obtenus.

ARTICLE 4 :

Pour le classement général, chaque équipe donnera à son ASCEE :

Equipe gagnante	7 points
Equipe finaliste	5 points
Equipes ½ finaliste	4 points
Equipes ¼ finaliste	3 points
Equipes participantes	1 point

Un bonus de 3 points est accordé aux équipes féminines

RESPONSABLE : Christophe LECOINTRE

Tel : 06.81.63.54.86

TENNIS DE TABLE

Le tournoi débutera à 9h30

ARTICLE 1 :

Un joueur peut s'inscrire dans une ou deux épreuves au choix.

Le classement des joueurs devra être indiqué sur le bulletin d'inscription (en vue d'application éventuel de points handicaps).

ARTICLE 2 :

Le tirage au sort sera effectué au début du tournoi par l'ASCEE-50.

Il sera tenu compte dans la mesure du possible pour le premier tour que deux joueurs d'une même ASCEE ne puissent se rencontrer.

ARTICLE 3 :

Deux épreuves se dérouleront :

Épreuve n°1 : Tournoi par équipe de deux joueurs.

Le tournoi par équipe se fera par 2 simples et un double

En cas d'égalité c'est le double qui départagera les deux équipes

Épreuve n°2 : Tournoi individuel.

Ce tournoi se déroulera par poule de 4 joueurs où les 2 premiers seront directement qualifiés pour le tableau final et les 2 derniers seront qualifiés pour le tableau consolant.

ARTICLE 4 :

Ce challenge consiste en un classement cumulé des deux épreuves précédentes :

TOURNOI PAR EQUIPE		TOURNOI INDIVIDUEL	
Equipe gagnante	8 points	Gagnant	3 points
Equipe finaliste	5 points	Finaliste	2 points
Participant	1 point		

L'ASCEE gagnante est donc celle qui totalisera le plus de points dans les 2 épreuves.

En cas d'égalité, l'ASCEE gagnante sera celle la mieux classée dans l'épreuve par équipe.

RESPONSABLE : Jacques BORDENAVE :

Tél : 06.63.37.47.64

COURSE A PIED

Le départ sera donné à 12h

ARTICLE 1:

Le nombre de participants par ASCEE n'est pas limité !!

ARTICLE 2:

L'épreuve se déroulera autour du complexe sportif.

ARTICLE 3 :

4 parcours sont proposés

Adulte	8 tours
12/16 ans	4 tours
8/12 ans	2 tours
moins de 8 ans	1 tour

ARTICLE 4 :

Dans chaque catégorie :

Gagnant	5 points
Second	4 points
Troisième	2 points
Participants	1 point

Pendant ces épreuves, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

RESPONSABLE : Jean Paul SEGUIN

Tél : 06.88.91.36.35

BADMINTON

Le tournoi se déroulera de 9h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

ARTICLE 1 :

Plusieurs épreuves vous sont proposées.

Épreuve n°1 : un tournoi par équipe de 2 joueurs

Épreuve n°2 : un tournoi individuel

Les deux épreuves peuvent être mixtes et sont ouvertes aux enfants de plus de 12 ans

ARTICLE 2 :

Le tirage au sort des rencontres sera effectué au début du tournoi par l'ASCEE-50.

Il sera tenu compte dans la mesure du possible pour le 1er tour, que deux joueurs d'une même ASCEE ne puissent se rencontrer.

ARTICLE 3 :

Chaque ASCEE pourra présenter une ou plusieurs équipes.

S'il y a entre 1 à 7 équipes, le tournoi se déroulera sous la forme d'un mini-championnat où le premier sera le vainqueur du tournoi.

S'il y a plus de 8 équipes, le tournoi se déroulera par poules tirées au sort. Les deux premières équipes de chaque poule constitueront le tableau final. Les perdants des demi-finales disputeront un match de classement pour la troisième et quatrième place.

Les matchs se disputent en 21 points,

Handicaps :

Enfant moins de 12 ans : + 7 points

Femme : + 5 points

Double femme : + 8 points

Enfants de 12 à 16 ans : + 4 points

Double enfant moins de 12 ans : + 14 points

Double mixte : + 5 points

ARTICLE 4 :

Pour le classement général, chaque équipe donnera à son ASCEE

Gagnant 7 points (individuel ou par équipe)

Finaliste 5 points (individuel ou par équipe)

½ finaliste 4 points pour les demi-finalistes (individuel ou par équipe)

¼ finaliste 3 points pour les quart-finalistes (individuel ou par équipe)

Participants 1 point

ARTICLE 5 :

L'ASCEE gagnante est donc celle qui totalisera le plus de points dans les 2 épreuves.

En cas d'égalité, l'ASCEE gagnante sera celle la mieux classée dans l'épreuve par équipe.

RESPONSABLE : EUDES Gérald

Tél : 06.84.01.12.89

RANDONNEE PEDESTRE

ARTICLE 1 :

Le nombre de participants par ASCEE n'est pas limité.

Aucun certificat médical n'est demandé.

ARTICLE 2 :

Deux randonnées sont proposées :

- le matin à partir de 9h30 sur la commune d'Agneaux pour une durée d'environ 2h30
- l'après-midi à Saint-Lô avec visite culturelle de la ville sur une durée de 3 heures.

ARTICLE 3 :

Participant 1 point par randonnée

RESPONSABLE : Rémy BOTTET :

Tél : 06.32.25.94.46

INITIATION AU GOLF

ARTICLE 1 :

Le nombre maximum de participant est fixé à 12.

ARTICLE 2 :

L'initiation se déroulera l'après-midi.

ARTICLE 3 :

Le tarif demandé est fixé à **10 € / personne**

L'initiation sera faite par un professeur de golf enseignant au golf de Saint-Lô.

ARTICLE 4 :

Un petit "tournoi" pourra être organisé sur place afin d'accorder des points aux ASCEE. (tir le plus loin, le plus précis, balle au trou en moins de coup possible,...) Les règles seront annoncées sur place le jour même. Si l'organisation de ce petit "tournoi" était impossible, 1 point sera attribué à chaque participant à l'activité pour le challenge ASCEE.

ARTICLE 5 :

Participant 1 point

RESPONSABLE : Laurence HERVIEU

Tél : 06.33.90.30.92

INITIATION A L'ESCRIME

Le matériel d'escrime sera prêté.

ARTICLE 1 :

Cette initiation est ouverte aux adultes ou enfants de plus de 12 ans. Le nombre de participants est limité à 16 personnes, idéalement 12 inscrits.

ARTICLE 2 :

La tenue devra être adaptée : un pantalon de toile souple (type jean mais pas trop serré), des tennis à semelle blanche (ou qui ne laissent pas de trace) et propres. Eviter les survêtement ou pantalon à tissu élastique.

ARTICLE 3 :

Participant 1 point

RESPONSABLE : Joseph DANINO

QUESTIONNAIRE CULTUREL

ARTICLE 1 :

Dès son arrivée, chaque participant se verra remettre un questionnaire culturel

ARTICLE 2 :

Les questionnaires seront à remettre au plus tard à 17h30

ARTICLE 3 :

1 bonne réponse 1 point

RESPONSABLE : Catherine LEGUEURLIER

FICHE RECAPITULATIVE INSCRIPTIONS AUX REPAS

A.S.C.E.E N°:

Personne à contacter :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone mobile :

N° de télécopie :

Adresse administrative :

	TARIF	NOMBRE	TOTAL
MIDI SEUL	Adulte : 15€ x 15€	€
	Enfant (-12€) : 10€ x 10€	€
SOIREE	Adulte / Enfant 20€ x 20€	€
MIDI+ SOIREE	Adulte : 25€ x 25€	€
	Enfant (-12€) : 20€ x 20€	€
	OPTION GOLF x 10€	
		TOTAL	€

Les fiches d'inscription par ASCEE (repas et activités) devront être transmises à l'ASCEE-50 accompagnées du règlement correspondant.

Elles doivent nous parvenir pour le **29 mai 2009** dernier délai.

Elles sont à retourner à :

DDE DE LA MANCHE
Danielle CADET – Permanente de l'ASCEE-50
Boulevard de la Dollée - BP 496
50006 SAINT LO Cedex